



DIGITAL LAB AFRICA #4 CALL FOR APPLICATIONS



la culture avec
la copie privée



PRESENTATION

L'APPEL À PROJETS DIGITAL LAB AFRICA

L'objectif du Digital Lab Africa (DLA) est d'offrir un tremplin aux créateurs de contenus innovants sur le continent africain en accélérant le développement de leurs projets, grâce au soutien et à l'expertise de partenaires français et d'Afrique subsaharienne, leaders des industries créatives (studios, producteurs, lieux d'incubation, distributeurs, diffuseurs, experts...)

L'appel à projets Digital Lab Africa s'adresse à toutes personnes d'Afrique subsaharienne - artistes, producteurs, créateurs, start-ups, étudiants... - ayant un projet innovant dans l'une des 5 catégories de productions multimédia de l'appel (art numérique, réalités immersives, jeu vidéo, musique, animation)

L'appel cible des projets au stade initial de développement, innovants du point de vue de la forme, de la narration, du contenu ou des technologies utilisées.

L'objectif du Digital Lab Africa est d'offrir un tremplin aux créateurs de contenus nouvelle génération. La plateforme permet à des projets innovants d'être portés à maturité grâce à un programme de mentorat et d'incubation et l'appui des partenaires du DLA.

Date limite pour candidater : **1^{er} mars 2020**

Soumettre un projet : <https://digilabafrica.com/submit-a-project/>

Les projets sont évalués par les comités de sélection DLA sur des critères de qualité artistique / technique, d'innovation technologique / créative et de faisabilité / potentiel économique.

Les projets gagnants sont annoncés en **mai 2020**.

LES PASS INCUBATION DLA

Les projets gagnants remportent un « Pass incubation DLA » pour accélérer le développement de leur projet.

Chacun des gagnants est accompagné à la fois par des experts français et du continent africain afin de bénéficier de l'expertise de plusieurs écosystèmes. Parallèlement au programme de mentorat, les porteurs de projet bénéficient d'un programme de résidence / incubation en France et participent à des événements industrie en France ou en Afrique subsaharienne.

Le Pass incubation DLA inclut :

- Des sessions de mentorat par les partenaires français et d'Afrique subsaharienne du DLA
- Un temps de résidence en France ou dans un pays d'Afrique subsaharienne au sein de clusters et lieux d'incubation partenaires
- La participation à des événements industrie en France ou en Afrique subsaharienne.

ANIMATION

DESCRIPTION

La catégorie animation est ouverte à tous type de projets / contenus ayant pour caractéristique principale l'utilisation des techniques d'animation (animation 2D, 3D, papier, pellicule, sable, pâte à modeler, peinture, figurine, etc.). Le projet peut être destiné au cinéma, à la télévision et à tout type d'écran connecté (tablette, smartphone, ordinateur...).

Formats acceptés: courts et longs métrages, séries TV, web et interactifs. Les formats nouveaux ou hybrides: installation artistique, réalité virtuelle, transmédia, mapping vidéo, série télévisée, documentaire d'animation... sont acceptés. Les projets en phase de recherche, de pré-développement ou d'écriture (scénario, graphisme, musique ...) sont acceptés.

PASS INCUBATION

PASS INCUBATION 1

- **[RESIDENCE]** 4 semaines de résidence à [Ciclic Animation](#) comprenant des sessions de mentorat par des experts de l'industrie (entre septembre et novembre 2020)
- **[EVENEMENT]** « Learning expedition » au [festival international du film d'Animation d'Annecy](#) (du 15 au 20 juin 2020)
- **[EVENEMENT & MENTORAT]** participation au DLA Bootcamp X [Fak'ugesi](#) avec tous les gagnants du DLA#4 (Septembre 2020)



LE PARTICIPANT SELECTIONNE BENEFICIE

- d'un espace de travail gratuit à [Ciclic Animation](#)
- d'un vol aller/retour international et la prise en charge des transports locaux
- d'un hébergement pour toute la durée du séjour en France et en Afrique du Sud
- de per diem, environ 30EUR/jour (482 rands sud (africains))
- d'une accréditation pour les événements Mifa/Annecy et Fak'ugesi

PASS INCUBATION 2

- **[EVENEMENT]** « Learning expedition » au [festival international du film d'Animation d'Annecy](#) (du 15 au 20 juin 2020)
- **[MENTORAT & TRAINING]** Une semaine de formation et des rencontres B2B après le festival d'Annecy du 22 au 28 juin 2020.
- **[EVENEMENT & TRAINING]** participation au DLA Bootcamp X [Fak'ugesi](#) avec tous les gagnants du DLA#4 (Septembre 2020)

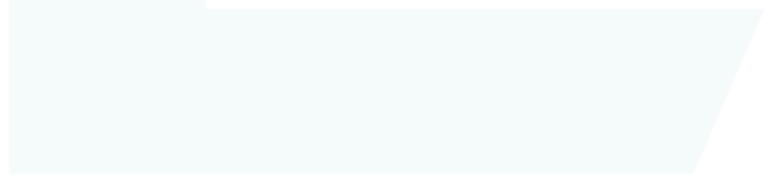


LE PARTICIPANT SELECTIONNE BENEFICIE

- d'un vol aller/retour international et la prise en charge des transports locaux
- d'un hébergement pour toute la durée du séjour en France et en Afrique du Sud
- de per diem, environ 30EUR/jour (482 rands sud (africains))
- d'une accréditation pour les événements Mifa/Annecy et Fak'ugesi

CONDITIONS

- S'engager à participer au [festival international du film d'Animation d'Annecy](#) (du 15 au 20 juin 2020)
- S'engager à participer à la semaine de formation après le festival d'Annecy du 22 au 28 juin 2020.
- Participer au DLA Bootcamp X Fak'ugesi en septembre 2020
- Mentionner le soutien du DLA et de ses partenaires dans toutes communications futures sur le projet
- Réaliser un rapport narratif sur la résidence et le programme de mentorat



DESCRIPTION

La catégorie réalités immersives est ouverte à toute production de contenu qui propose une **expérience immersive à son audience**, sur tout type de support (ordinateur, tablette, smartphone, casque de réalité virtuelle), en utilisant les **technologies de la réalité virtuelle**, augmentée, la **vidéo 360°** ou les **interactions 3D**. Exemples : un reportage journalistique, une fiction, un clip musical, une visite de musée, un jeu vidéo...

PASS INCUBATION

- **[EVENEMENT]** Learning expedition et rencontres B2B à [NewImages](#) (Paris) du 10 au 14 juin 2020
- **[RESIDENCE & TRAINING]** une semaine de formation & coaching XR training par l'Ina du 15 au 21 juin 2020
- **[EVENEMENT & TRAINING]** participation au DLA Bootcamp X [Fak'ugesi](#) avec tous les gagnants du DLA#4 (Septembre 2020)



LE PARTICIPANT SELECTIONNE BENEFICIE

- d'un vol aller/retour international et la prise en charge des transports locaux
- d'un hébergement pour toute la durée du séjour en France et en Afrique du Sud
- de per diem, environ 30EUR/jour (482 rands sud(africains))
- d'une accréditation pour les événements NewImages et Fak'ugesi

CONDITIONS

- S'engager à participer au festival [NewImages](#) du 10 au 15 juin 2020 en France
- S'engager à participer au programme de formation et de mentorat du 15 au 21 juin 2020 en France
- Participer au DLA Bootcamp X [Fak'ugesi](#) en septembre 2020 en Afrique du Sud
- Mentionner le soutien du DLA et de ses partenaires dans toutes communications futures sur le projet
- Réaliser un rapport narratif sur la résidence et le programme de mentorat

VIDEO GAME

DESCRIPTION

La catégorie jeu vidéo est ouverte à tout prototype/concept de **jeu vidéo** pour application mobile ou pour tout écran connecté (ordinateur, smartphone, console...). Les projets de jeux vidéo offrant un storytelling/une expérience original(e) et utilisant des technologies innovantes seront considérés en priorité.

PASS INCUBATION

- **[EVENEMENT]** « Learning expedition » aux événements [Game Connection](#) (B2B) et [Paris Games Week](#) (B2C) du 19 au 25 octobre 2020
- **[RESIDENCE & TRAINING]** 1 à 2 semaines de résidence immersive au sein de l'incubateur Plaine Images comprenant des formations et du coaching du 26 juin au 8 novembre 2020
- **[EVENEMENT & TRAINING]** participation au DLA Bootcamp X [Fak'ugesi](#) avec tous les gagnants du DLA#4 (septembre 2020)



LE PARTICIPANT SELECTIONNE BENEFICIE

- d'un espace de travail à Plaine Image
- d'un vol aller/retour international et la prise en charge des transports locaux
- d'un hébergement pour toute la durée du séjour en France et en Afrique du Sud
- de per diem, environ 30EUR/jour (482 rands sud (africains))
- d'une accréditation pour les événements Game Connection/Paris Games Week et Fak'ugesi

CONDITIONS

- S'engager à participer aux événements [Game Connection](#) et [Paris Games Week](#) du 19 au 25 octobre 2020
- S'engager à participer aux 2 semaines de résidence à [Plaine Images](#) du 26 octobre au 8 novembre 2020
- Participer au DLA Bootcamp X [Fak'ugesi](#) en septembre 2020 en Afrique du Sud
- Mentionner le soutien du DLA et de ses partenaires dans toutes communications futures sur le projet
- Réaliser un rapport narratif sur la résidence et le programme de mentorat

MUSIC MUSIC

DESCRIPTION

La catégorie musique est ouverte à tous les entrepreneurs de l'industrie musicale (booker, managers d'artistes, producteurs, programmateur de festival, manager de salle de concert ou de club...). L'objectif du programme d'incubation à l'Hôtel 71 est de soutenir les structures du secteur de la distribution musicale (festivals, lieux, producteurs de tournées, organisateur d'événements) et de leur fournir tous les outils et connaissances pour comprendre toute la chaîne de valeur de l'industrie musicale.

PASS INCUBATION

- **[RESIDENCE & TRAINING]** 3 semaines de résidence à [Hôtel 71](#) d'Arty Farty (France) comprenant du mentorat, de la formation et du coaching du 19 mai au 7 juin 2020
- **[EVENEMENTS & NETWORKING]** Participation aux [Nuits Sonores](#) et au [European Lab](#) (France)
- **[EVENEMENT & TRAINING]** Participation au DLA Bootcamp X [Fak'ugesi](#) avec tous les gagnants du DLA#4 (septembre 2020)



LE PARTICIPANT SELECTIONNE BENEFICIE

- d'un espace de travail à Hôtel 71
- d'un vol aller/retour international et la prise en charge des transports locaux
- d'un hébergement pour toute la durée du séjour en France et en Afrique du Sud
- de per diem, environ 30EUR/jour (482 rands sud (africains))
- d'une accréditation pour les événements Nuits Sonores, European Lab et Fak'ugesi

CONDITIONS

- S'engager à participer à la résidence à l'[Hôtel 71](#) du 19 mai au 7 juin 2020
- Participer aux [Nuits Sonores](#) et au [European Lab](#)
- Participer au DLA Bootcamp X [Fak'ugesi](#) en septembre 2020 en Afrique du Sud
- Mentionner le soutien du DLA et de ses partenaires dans toutes communications futures sur le projet
- Réaliser un rapport narratif sur la résidence et le programme de mentorat

DIGITAL ART

DESCRIPTION

La catégorie art numérique est ouverte à tout projet / œuvre d'art axé sur le patrimoine et la technologie - comment pouvons-nous approcher, préserver et partager le patrimoine africain grâce à la créativité numérique? Les artistes explorant les frontières entre l'art et la technologie, les praticiens dans les domaines de l'art contemporain, la conception de jeux, la production interactive et l'informatique créative sont encouragés à postuler.

PASS INCUBATION

- **[EVENEMENT & TRAINING]** Participation au DLA Bootcamp X [Fak'ugesi](#) avec tous les gagnants du DLA#4 (septembre 2020). Opportunité de présenter et exposer son projet durant le festival.
- **[RESIDENCY & TRAINING]** 6 à 8 semaines de résidence artistique à la [Cité internationale des arts](#) (France) comprenant du mentorat, de la formation et des conseils artistiques, en septembre/octobre 2020
- **[NETWORKING & EVENEMENTS]** rencontre avec la communauté internationale d'artistes à Paris

Fondée en 1965, la Cité internationale des arts est aujourd'hui le plus grand centre de résidence d'artistes au monde: 22 000 artistes ont été accueillis en résidence depuis sa création. Sa situation idéale au cœur de Paris est une valeur ajoutée pour les artistes pour interagir avec la scène culturelle de la capitale française, et elle fait de Cité un pôle important du paysage culturel parisien et international. A la Cité internationale des arts, le résident DLA bénéficiera de conseils artistiques, de l'accès à un réseau d'artistes, de rencontres avec des experts français et de fenêtres d'exposition pour son travail...



LE PARTICIPANT SELECTIONNE BENEFICIE

- d'un espace de travail et d'un studio à la Cité internationale des arts
- d'un vol aller/retour international et la prise en charge des transports locaux
- d'un hébergement pour toute la durée du séjour en France et en Afrique du Sud
- de per diem, environ 30EUR/jour(482 rands sud(africains))
- d'une accréditation pour les événements Nuits Sonores, European Lab et Fak'ugesi

CONDITIONS

- S'engager à participer à la résidence de 6 à 8 semaines à la [Cité internationale des arts](#) en septembre/octobre 2020
- Participer au DLA Bootcamp X [Fak'ugesi](#) en septembre 2020 en Afrique du Sud
- Mentionner le soutien du DLA et de ses partenaires dans toutes communications futures sur le projet
- Réaliser un rapport narratif sur la résidence et le programme de mentorat

HOW TO APPLY

1/ remplir le formulaire [en ligne](#)

2/ envoyer les documents suivants (en français ou en anglais) par email à : applications@digilabafrica.com

La date limite de réception des candidatures est le 1^{er} mars 2020 (avant minuit)

[ANIMATION, REALITES IMMERSIVES, JEU VIDEO] documents de candidature

- **Un Pitch Deck / document de présentation** (PDF, PowerPoint, Word) comprenant :
 - un descriptif général du projet, concept, intention de l'auteur(e)
 - un calendrier de développement et de production, un budget prévisionnel, le public visé, éléments stratégiques liés à la mise en œuvre du projet.
- **Des éléments visuels et/ou de recherche**
 - Storyboard / moodboard / visuels / portfolio / scénario (pour les catégories web création, animation ou VR)
 - Document de Game design (pour les projets jeu vidéo)
 - Tout extraits, démo du projet, pilote (si disponible, pour toutes les catégories de projets)
- **Une lettre de motivation** expliquant pourquoi vous souhaitez bénéficier du programme de mentorat et d'incubation DLA (1-page maximum)
- **Un court pitch vidéo** [2 à 3 minutes] présentant votre projet et pourquoi vous souhaitez participer au programme
- **Un CV/curriculum vitae** du/de la candidat(e) et une **description** de la société représenté.
- **Une photo** (.jpeg) du/de la candidat(e)

[MUSIQUE] documents de candidature

- **Pitch deck / document de présentation** de votre activité (PDF, PowerPoint ou Word)
- **Un court pitch vidéo** [2 à 3 min] expliquant votre activité et pourquoi vous souhaitez participer au programme de mentorat DLA. [Voir les pitch video des précédents gagnants du DLA](#)
- **Une lettre de motivation** expliquant pourquoi vous souhaitez bénéficier du programme de mentorat et d'incubation DLA (1-page maximum)
- **Un curriculum vitae** (CV) du/de la candidat.e et une **description** de la société représentée
- **Une photo** (.jpeg) du/de la candidat.e

[ART NUMERIQUE] documents de candidature

- **Une biographie** et un descriptif de votre pratique artistique
- **Un portfolio**
- **Une lettre de motivation** expliquant ce que vous souhaitez mettre en œuvre pendant la résidence
- **Un court pitch vidéo** [2 à 3 min] expliquant votre pratique artistique et pourquoi vous souhaitez participer à la résidence à la Cité internationale des arts. [Voir les pitch video des précédents gagnants du DLA](#)
- **Une photo** (.jpeg) du/de la candidat.e

Les candidats peuvent soumettre plusieurs projets (un formulaire par projet).
 Les candidatures portées par des duos peuvent être considérées.
 Les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées

TIME-FRAME

Appel à projets (13 janvier 2020 – 1 mars 2020)

13 janvier 2020 – 1 mars 2020 : appel à projets

Mai 2020 : annonce des projets sélectionnés

Mai - décembre 2020 : mise en œuvre des programmes d'incubation

ABOUT DIGITAL LAB AFRICA

L'objectif du Digital Lab Africa (DLA) est d'offrir un tremplin aux créateurs de contenus innovants sur le continent africain (art numérique, réalité virtuelle, jeu vidéo, musique, animation) en accélérant le développement de leurs projets, grâce au soutien de partenaires français et d'Afrique subsaharienne, leaders des industries créatives (studios, producteurs, lieux d'incubation, distributeurs, diffuseurs, experts...).

ORGANISATEURS & PARTENAIRES

Créée en 2016, le Digital Lab Africa est une initiative de l'Ambassade de France et de l'Institut Français d'Afrique du Sud, opérée depuis 2018 par le hub d'innovation sud-africain [Tshimologong Digital Innovation Precinct](#). L'opération est soutenue par l'[AFD](#), la [SACEM](#), [TRACE](#), [TV5Monde Afrique](#) et une série de partenaires français et d'Afrique subsaharienne.



Contact : info@digilabafrica.com | www.digilabafrica.com 9

GENERAL CONDITIONS

Le présent document définit les termes et conditions de l'appel à projets et de l'opération Digital Lab Africa, telles que définies par les organisateurs et auxquels les candidats et participants sont tenus de se conformer.

ORGANISATEURS - Le DIGITAL LAB AFRICA est organisé par Tshimologong Digital Innovation Precinct (41 Juta street – Braamfontein, JOHANNESBURG, Afrique du Sud).

MODALITÉS - L'appel à projets Digital Lab Africa est ouvert à compter du 13 janvier 2020 et se clôture le 1er mars 2020 à 23h59 (date limite pour déposer un projet). Toutes les candidatures doivent être envoyées avant la date limite susmentionnée.

PARTICIPATION - Les participants à la plateforme Digital Lab Africa doivent être résidents ou avoir la nationalité d'un des pays d'Afrique sub-saharienne : Afrique du sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

Les projets peuvent être déposés par un candidat qui ne réside pas en Afrique sub-saharienne mais à condition que ce candidat ait la nationalité d'un des pays de cette région. Dans ce cas, les projets doivent être majoritairement développés et produits dans un pays d'Afrique sub-saharienne.

Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans.

DEROULEMENT - Les candidats ont jusqu'au 1^{er} mars 2020 inclus pour soumettre leur projet. Les candidatures reçues sont examinées par les membres des comités de sélection Digital Lab Africa.

La liste des projets sélectionnés sera rendue publique en mai 2020 sur www.digilabafrica.com.

Les comités de sélection Digital Lab Africa sélectionneront les projets vainqueurs en se basant sur les dossiers de candidature et les entretiens individuels avec les candidats présélectionnés. Les critères de qualité artistique/technique, d'innovation technologique/créative et de faisabilité/potentiel économique des projets sont évalués. Les décisions du comité de sélection sont définitives et exécutoires. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas attribuer l'ensemble des prix en cas de nombre insuffisant de candidatures répondant aux critères minimaux du comité de sélection, tels que déterminés par les organisateurs et les membres du jury à leur seule discrétion.

PRIX - Les porteurs de projet gagnants bénéficient d'un Pass incubation Digital Lab Africa pour le développement de leur projet respectif. Le Pass Digital Lab Africa comprend : du mentorat et un accompagnement dans le développement des projets par des partenaires référents pour chacune des catégories ; un temps de résidence en France et la participation à des événements industrie pour le candidat ayant déposé le projet ou une personne impliquée dans le projet désignée par lui. Les frais de transport et d'hébergement liés au séjour en France ainsi que des per diem seront pris en charge par les organisateurs (valable pour une personne par projet).

Afin de s'assurer que chaque participant tire le meilleur parti du programme DLA, chaque programme de résidence sera construit en fonction du projet et des capacités professionnelles, personnelles et économiques du porteur du projet. Le porteur de projet s'engage à informer l'équipe DLA de tout type de problèmes qu'il pourrait rencontrer en raison de sa résidence et de sa situation personnelle.

DROITS ET AUTORISATIONS - Si le contenu proposé contient du matériel ou des éléments qui ne sont pas la propriété du participant et/ou qui sont sujets aux droits de tierces parties et/ou si des individus apparaissent dans le contenu, il est à la charge du participant d'obtenir, avant la soumission des projets, l'intégralité des autorisations et des consentements nécessaires à l'exposition et l'utilisation du contenu. Si une personne

apparaissant dans un contenu est âgée de moins de 18 ans, la signature d'un parent ou d'un tuteur légal est requise.

En participant, tous les candidats sélectionnés autorisent les organisateurs et leurs partenaires à reproduire, distribuer, afficher et publier en ligne les noms des candidats, leurs photos, le descriptif et des éléments visuels de leur projet afin que le public ait accès à la liste des projets sélectionnés. En outre, ils autorisent le Digital Lab Africa à reproduire, distribuer, afficher, et utiliser le contenu de leur dossier de candidature dans tout média, actuel ou futur, y compris - mais sans s'y restreindre - une publication dans la brochure Digital Lab Africa et les outils de communication de l'opération. Les organisateurs ne sont pas tenus de payer des contreparties ou de solliciter une approbation relative à ces utilisations.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - Le projet soumis reste la propriété du titulaire du projet, qui en détient totalement les droits moraux et patrimoniaux, sans cession ni rémunération à Digital Lab Africa qui n'a aucun droit de modification ou d'intervention sur le projet.

Toutefois, le porteur de projet doit s'engager à faire référence à Digital Lab Africa pour toute réalisation découlant directement ou indirectement de son programme de mentorat et d'incubation (logo et référence à ajouter dans les crédits).

LIMITATION DE RESPONSABILITE - En participant, les candidats conviennent de ne pas tenir responsable le Digital Lab Africa de toute réclamation, perte et dommage éventuels résultant de leur participation au programme. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuels dysfonctionnements techniques (connexion Internet/système informatique) causant l'échec ou le retard de la transmission et de la réception des candidatures.

CONDITIONS - Les candidatures seront considérées comme nulles si l'organisateur établit qu'il ne s'agit pas d'un original ou si les candidatures sont illisibles, incomplètes, endommagées, irrégulières, modifiées, contrefaites, ou acquises de manière frauduleuse. Les participants reconnaissent également :

- a. avoir lu et accepté les présentes conditions générales
- b. le caractère définitif et sans appel des décisions du jury
- c. que pour les projets gagnants, l'organisateur pourra utiliser le nom, la photo et ou la voix de chaque vainqueur dans n'importe quelle publicité ou annonce ayant trait au Digital Lab Africa ou à des promotions ultérieures sans autre rémunération ou accord.

Les candidats s'engagent à participer aux différentes phases prévues pour l'incubation des projets en 2020 (mentorat à distance, temps de résidence en France et présentation des productions finalisées), selon un calendrier défini entre les parties pour chaque projet.

DROIT DE SUSPENSION OU D'ANNULATION - Si, pour une raison quelconque, l'opération Digital Lab Africa ne pouvait se dérouler comme prévu, les organisateurs se réservent le droit de modifier, de suspendre ou de mettre fin à l'opération, sans ouvrir droit à dédommagement ou compensation vis-à-vis des candidats ou participants. Si les organisateurs décident d'annuler l'opération les organisateurs ne conserveront aucun droit lié aux contenus proposés.

Avis IMPORTANTS

L'intégralité du matériel proposé doit être l'œuvre originale du porteur de projet.

L'intégralité du matériel proposé doit être en anglais ou en français.

Un même candidat peut déposer plusieurs projets.

Les participants doivent accepter sans réserve les décisions rendues par le jury.

Si un participant est sélectionné, il sera contacté par les organisateurs du Digital Lab Africa.

www.digilabafrica.com



#DigiLabAfrica

#DLA4